

## **Commission des Grades LIGUE CÔTE D'AZUR**

Toulon le 1<sup>er</sup> Février 2010

### **DATE DU PREMIER PASSAGE DE GRADE AMV ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS**

**Examen 1<sup>er</sup> dan 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dan - Ligue**

**Dimanche 7 mars 2010**

**GYMNASE DES BOSQUETTES DOJO**

**Date limite d'envoi des dossiers le 15 Février 2010**

L'horaire de l'examen sera noté sur la convocation individuelle

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Le règlement de passages de grades impose de nombreuses contraintes d'organisation **dans le but d'offrir aux candidats des passages de grades de qualité** notamment la **mise en place de session d'examen avec un maximum de 30 candidats** par examen.

Les inscriptions doivent être adressées par courrier uniquement, avec l'ensemble des pièces demandées dans **le dossier de candidature (composition du dossier ci-jointe)** à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de la LIGUE COTE D'AZUR  
Service des Grades  
71-81 Rue Revel – 83000 TOULON**

Téléphone : 04 94 23 36 39 - 09.75.30.48.62

Pour toutes les questions techniques vous pouvez me contacter de préférence par mail en joignant tous les éléments en votre possession à l'adresse suivante :

[patrick.rosadini@wanadoo.fr](mailto:patrick.rosadini@wanadoo.fr)

Merci pour votre participation à l'organisation de passages de grades de qualité.

**Hervé Puveland**  
Président  
Ligue Cote d'Azur

**Patrick ROSADINI**  
Commission des grades  
Ligue Cote d'Azur

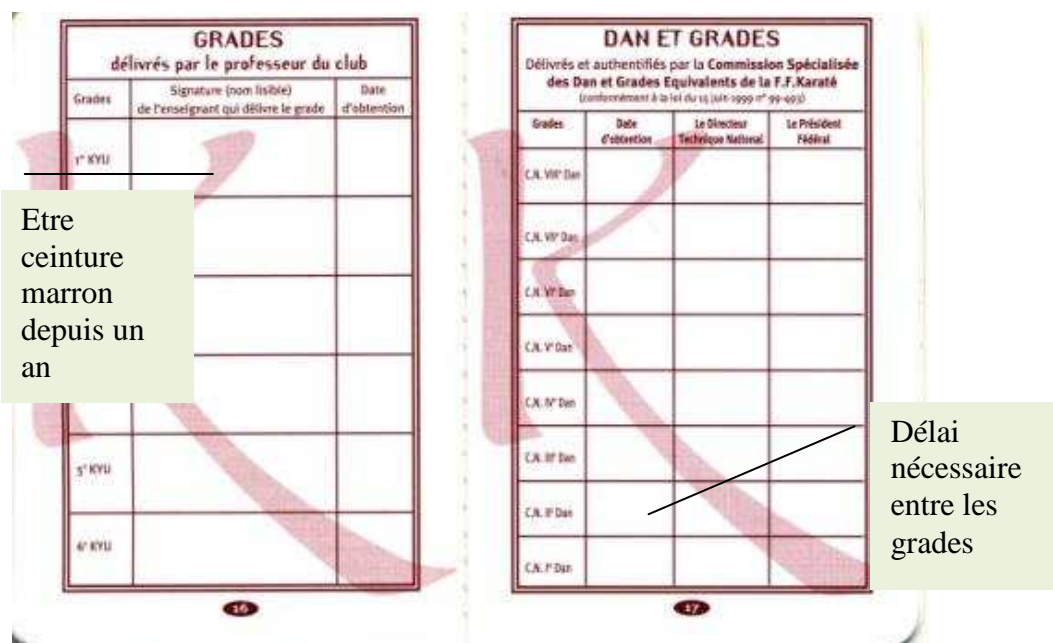
## COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

*Ce dossier permet de vérifier au préalable la conformité de la demande.*

- La feuille d'inscription individuelle 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> dan correctement remplie et signée
- La photocopie du passeport sportif en cours de validité (valable 8 ans) :
  - ✓ Photocopie de la page identité du candidat(e)



- ✓ photocopie de la page d'authentification des grades du passeport sportif fédéral ou du carnet de grades (ceinture marron depuis un an)



- ✓ de la page licences avec le délai nécessaire pour le grade présenté



**RELATIONS GRADES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Date	Titre de la compétition	Lieu	Nombre de victoires	Nombre de points	Signature du responsable

18

**DIPLÔMES D'ENSEIGNEMENT**

Titre	N° Diplôme	Date et lieu d'obtention
D.A.F.		
D.I.F.		
B.E.E.S. 1 <sup>er</sup> degré		
B.E.E.S. 2 <sup>e</sup> degré		

**TITRES D'ARBITRE**

Titre	Date et lieu d'obtention	Paraphe et nom lisible du responsable
Ligue		
Inter-Régional		
National		
International		
Mondial		

**TITRES DE JUGE**

Titre	Date et lieu d'obtention	Paraphe et nom lisible du responsable
Ligue		
Inter-Régional		
National		
International		
Mondial		

19

- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Karaté ou de l'art martial affinitaire en compétition, établi moins de 60 jours avant le début de la saison sportive. Ce certificat est valable pour l'ensemble de la saison sportive en cours.
- La cotisation d'inscription d'un montant de 35 € par chèque à l'ordre ligue côte d'azur de karaté.
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Une enveloppe au format A5 (demi format A4), affranchie au tarif lettre (0.56 €) en vigueur à l'adresse du candidat pour l'envoi de la convocation.
- Une enveloppe au format A4, affranchie à 1.86 € à l'adresse du candidat pour l'envoi du diplôme, carte et passeport.
- Pensez à porter votre carte d'identité le jour de l'examen***

**Patrick ROSADINI  
COMMISSION DES GRADES  
LIGUE COTE D'AZUR**